



**Facebook**

[www.facebook.com/amfreville14](https://www.facebook.com/amfreville14)

Il n'est pas indispensable d'avoir un compte Facebook pour suivre les actualités d'Amfreville. Vous pouvez consulter la page en cliquant simplement sur le lien depuis notre site internet

[www.amfreville.net](http://www.amfreville.net)

Dépôt de gerbe par  
les enfants de la commune  
le 6 juin 2020.



## FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMFREVILLE 2020-2026



Chères Amfrevillaises,  
Chers Amfrevillais

Après trois mois de restrictions liées à l'état d'urgence sanitaire, la troisième étape du déconfinement permet de lever certains interdits et de reprendre progressivement une vie plus active.

Nouvelle zone verte, réouverture des écoles et collèges, des bibliothèques, des commerces, des bars et des restaurants, tout en respectant les distanciations physiques.

La reprise de l'école, effective depuis le 11 mai, est maintenant rendue obligatoire pour les élèves et enseignants depuis le 22 juin.

Néanmoins, les rassemblements et manifestations sur la voie publique doivent respecter les gestes barrières et pour certains événements, ils sont soumis à une demande d'autorisation auprès de la mairie.

Si des interdits ont été levés, l'appel à la responsabilité et au civisme de chacun est de rigueur.

Elu le 15 mars, le nouveau conseil municipal n'a été installé que le 25 mai dernier. Le bureau municipal est composé du Maire, de trois adjoints et trois conseillers délégués. Les quinze élus sont répartis dans huit commissions municipales.

Malgré la crise, les travaux envisagés, même s'ils ont pris du retard, vont se réaliser.

C'est le cas pour la réhabilitation de l'ancienne poste dont le marché a été notifié aux entreprises, l'aménagement sécuritaire et routier route de Sallenelles, dont l'appel d'offres est en cours, ou bien encore les travaux à la bibliothèque.

A la rentrée de septembre, l'heure sera venue d'identifier toutes les conséquences de cette période inédite et de vous présenter les décisions de l'équipe municipale pour ces prochaines années.

**Xavier MADELAINE**  
Maire d'Amfreville



**Xavier MADELAINE**  
Maire

Président de Droit des Commissions

### 3 maire-adjoint(e)s

**Serge DESNOS**  
1<sup>er</sup> maire-adjoint

Cadre de vie et Environnement  
Urbanisme (PLU)  
Liaisons douces – Le Plain

**Isabelle LIEGARD**  
2<sup>e</sup> maire-adjointe

Finances et Budgets  
Ressources Humaines  
Informatique et Numérique

**Régis FOLTETE**  
3<sup>e</sup> maire-adjoint

Patrimoine Bâti  
Travaux de voirie et Equipements  
- Accessibilité

### Les délégué(e)s

**Hélène BANDZWOLEK**

Education, Jeunesse  
et Petite Enfance  
Restauration scolaire

**Christophe FRAHIER**

Sport et Culture  
Vie associative  
Jumelages

**Pauline MADELAINE**

Communication  
et  
Événementiel

**Xavier MADELAINE  
Bernadette FABRE**

Délégués à la  
Communauté de communes  
NCPA

### Organismes extérieurs

**SIVOM**

(gestion de l'eau potable)  
Régis FOLTETE  
Paul-Henri BESNEUX

**SDEC**

Syndicat d'électrification  
du Calvados  
Régis FOLTETE  
Paul-Henri BESNEUX

**ADPCO**

Association pour le  
développement du port  
de Caen-Ouistreham  
Christophe FRAHIER

**Correspondant  
Défense**

**Sécurité Publique**  
Christophe FRAHIER

### Les conseillers municipaux :

Xavier Madelaine, Serge Desnos, Isabelle Liégard, Régis Foltete, Bernadette Fabre, Hélène Bandzwolek, Christophe Frahier, Catherine Busnel, Romain Slimani, Sylvie Fayol, Paul-Henri Besneux, Pauline Madelaine, Mathieu Verhaeghe, Anne-Sophie Montélimard, Guillaume Fontaine.

**Suppléants :** Célia Valentine, Philippe Bossebœuf.



## Voirie

- **Départementale RD 514** : installation de deux radars pédagogiques
- **RD 37B** : sécurisation du carrefour de l'allée du Parc et de l'Arbre au Canu, la commission d'appel d'offre se réunira le 3 juillet pour faire le choix de l'entreprise adjudicataire.

Prévisions du démarrage des travaux : Août/Septembre.

Délais : 9 semaines de travaux (avec déviation de la circulation).

- création d'un plateau surélevé sur environ 60 mètres qui englobe les intersections avec l'Allée du Parc et la rue de l'Arbre au Canu.
  - Zone 30km/h
  - Création du réseau d'eaux pluviales
  - Réfection de la chaussée, création de places de stationnement et aménagement d'un trottoir aux normes PMR (allée du Parc).
- **Lotissement "Résidence du Pays d'Auge"** (hameau Les Dumonts). Ce lotissement, réalisé par la société LCV Développement, est composé de 14 lots, d'un espace vert et d'une aire de jeux.

Les travaux ont repris depuis le 5 juin. L'entreprise TP Valette en assure les terrassements, la voirie et réseaux divers.

Le bassin de rétention des eaux pluviales, par casiers d'infiltration et de drainage, est réalisé à 90 %.

Le lot n° 2 pour les réseaux souples, travaux BT et tranchées communes va démarrer courant juillet.

- Mise aux normes de branchements sur les réseaux d'eaux usées et de pluviales (chez les particuliers) à partir du mois d'août.

## Bâtiments

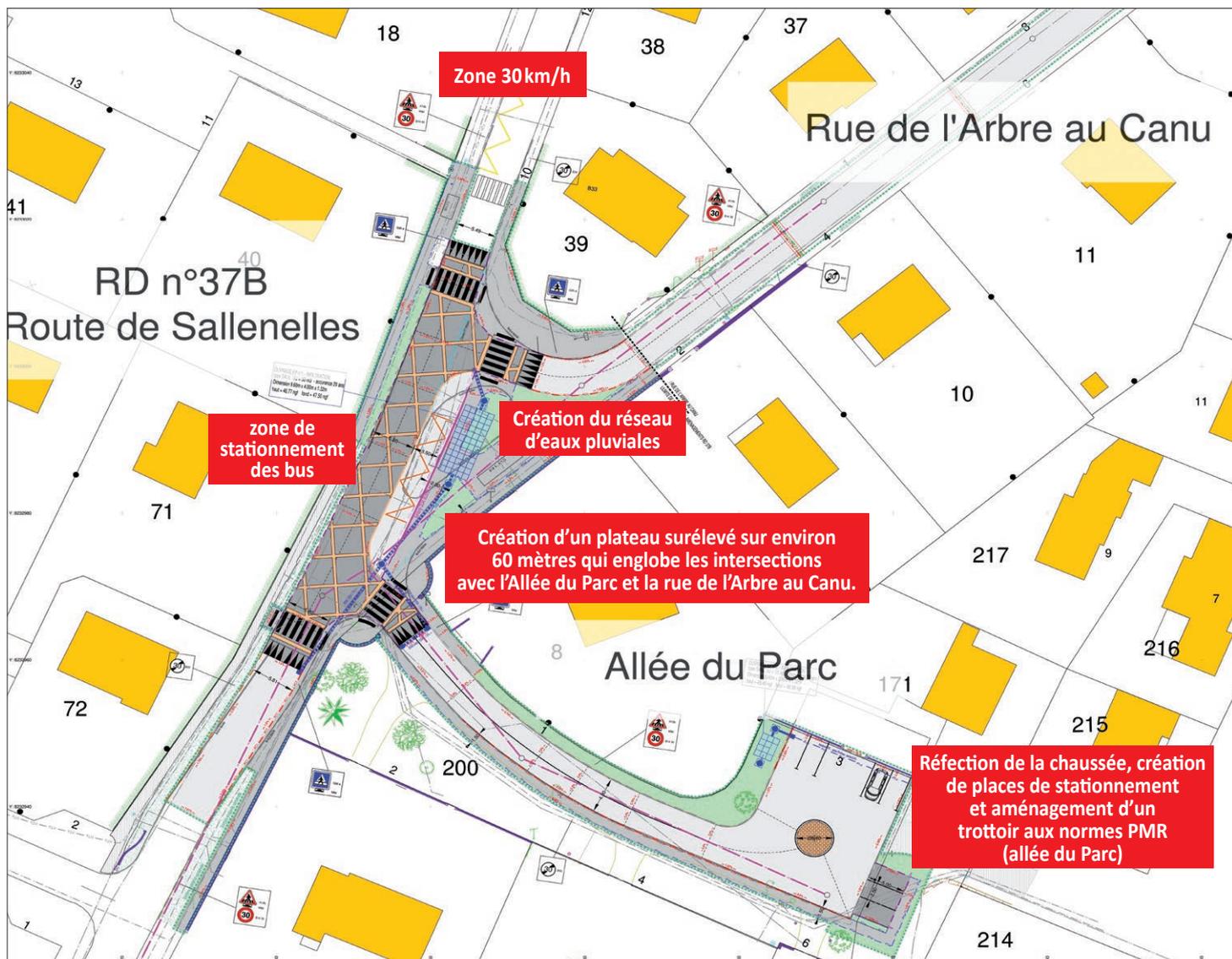
- Réhabilitation de l'ancienne poste : début des travaux repoussés en juillet (raison : covid-19).
- Maison médicale : Remplacement de la chaudière en Juillet.
- Bibliothèque municipale : pose d'un vélux et de huisseries à partir du 15 Juillet et travaux d'électricité.

■ Régis FOLTETE



© Audrey PASQUET

## Aménagements de sécurité RD n°37B Route de Sallenelles



## l'enquête publique arrive après les grandes vacances !

Bientôt la commune d'Amfreville sera dotée d'un nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme). Cette démarche s'inscrit dans le temps puisqu'elle a débuté il y a maintenant plus de trois ans. Le projet a été présenté aux Personnes publiques associées (État, Région, Département, Chambre d'Agriculture...) lors de deux réunions en 2018 et 2019.

De nombreuses réunions ont également été menées au sein du conseil en commission urbanisme, avec le bureau d'étude Schneider, avec la population lors des réunions publiques. Les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ont fait l'objet de

deux débats en septembre 2018 puis en 2019.

Le projet de PLU a été arrêté le 16 décembre 2019 dernier, et transmis pour avis aux PPA (Personnes Publiques Associées) et aux communes limitrophes, chacune disposant de 3 mois pour émettre leurs observations sur ce document. Le projet tel qu'il a été arrêté et les différents avis devaient être soumis à enquête publique pendant le premier semestre 2020, mais la crise sanitaire du Covid 19 en aura décidé autrement. Pour permettre à la population d'Amfreville de s'exprimer sereinement sur ce document important,

la collectivité a fait le choix de décaler l'enquête publique, celle-ci aura lieu du 14 septembre au 30 octobre 2020, soit sur une période d'un mois et demi.

Par la suite, à compter de la clôture de l'enquête publique, le commissaire enquêteur disposera d'un mois pour remettre son rapport et ses conclusions motivées. Ces éléments ainsi que les avis des PPA seront examinés et pris en compte pour apporter les ultimes modifications au dossier. Le PLU pourra alors être approuvé par délibération du conseil municipal.

■ Serge DESNOS

### Quelques précisions sur le PLU...

Il est constitué :

- d'un Rapport de présentation (RP) ;
- d'un PADD ;
- des Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) ;
- un règlement écrit et graphique ;
- des annexes.

Le RP permet de comprendre le contexte local et explique les choix d'aménagement retenus et leurs justifications.

Le PADD est la pièce de référence du PLU. Il est justifié par le RP et est mis en œuvre par les OAP et le règlement.

Les OPA sont établies dans le respect du PADD, elles sont opposables aux autorisations d'urbanisme dans un rapport de compatibilité. Les OAP relatives à l'aménagement sont obligatoires pour les zones à urbanisées immédiatement dites 1AU.

Le règlement fixe en cohérence avec le PADD, les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols, il est opposable aux autorisations d'urbanisme selon un rapport de conformité (notion de respect des règles à la lettre). Il délimite 4 types de zones : urbaines (U), à urbaniser (AU), agricoles (A) et naturelles (N). Ces zones peuvent être subdivisées en sous-zones couramment appelées « secteurs » comportant des prescriptions spécifiques pour chacune.

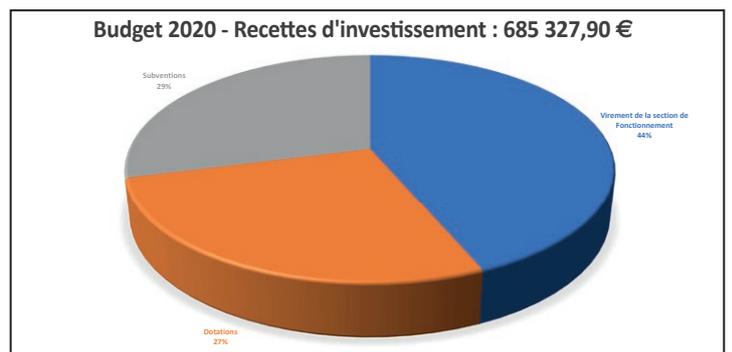
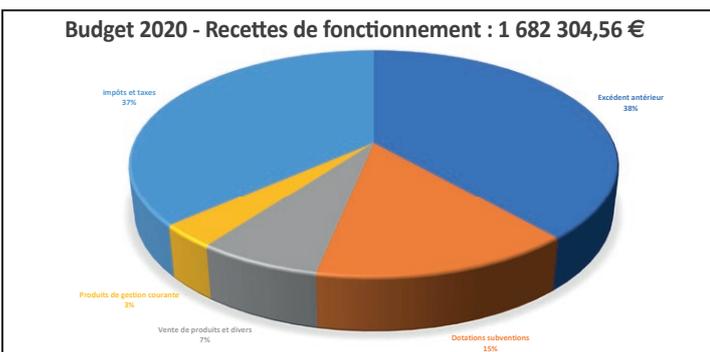
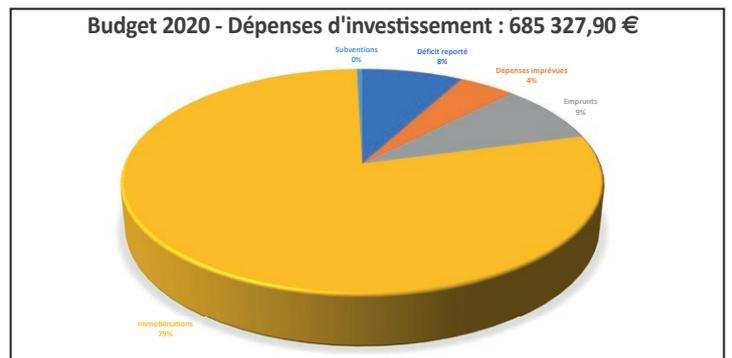
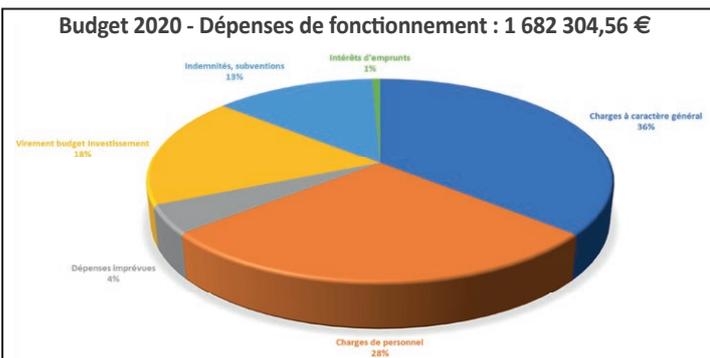


Photos : © Quentin BASSETTI / © Amfreville

# finances...



**3 629,28 €**  
C'est le montant de l'aide apportée par la commune aux praticiens de la santé et commerçants, dans le dégrèvement de leur loyer suite au covid-19"



# manifestations... du 6 juin 2020

Malgré les restrictions imposées par la crise sanitaire, ce sont près de 120 personnes qui ont accompagné les cérémonies commémoratives du 6 juin dernier. Les amfrevillais, toujours fidèles et reconnaissants à leurs libérateurs ont accueilli avec ferveur Léon Gautier, vétéran français du n°4 Commando sur les différents sites historiques implantés dans le village.

■ Xavier MADELAINE



Le Plain, place Philippe Kieffer



Hameau Oger, monument du n°4 Cdo.



Place du Colonel Dawson.



Philippe KIEFFER et sa fille Dominique (6 juin 2019).



Défilé des anciens combattants et sapeurs pompiers.



Le Plain, monument du n°3 cdo.

## L'école du déconfinement

Tout au long de la période de confinement, nos agents municipaux du service périscolaire, ainsi que certaines enseignantes, ont été mobilisés afin d'accueillir les enfants de personnels prioritaires (corps médical, force de l'ordre, pompiers).

Le 12 mai, une première rentrée a été organisée afin d'accueillir les élèves de Grande Section, CP et CM2. Le retour des enfants s'est fait sur le volontariat des parents.

Un protocole sanitaire a été mis en place, avec comme grandes lignes directives : distanciation sociale, désinfection régulière des locaux, pas plus de quinze élèves par classe, matériel individuel.

Le 25 mai, rentrée de tous les autres niveaux.

Un problème se posait : quatre enseignantes sur huit étaient présentes...

Un arrêté municipal a donc été pris pour ne pas accueillir les Petite et Moyenne Sections, car la disposition des locaux sur le site maternel de Bréville les Monts et l'absence d'enseignants rendaient complexe la mise en place du protocole sanitaire.

En revanche, l'Inspection Académique a mis à disposition deux remplaçantes sur le site élémentaire d'Amfreville, ce qui a permis d'accueillir plus d'enfants sur chaque niveau (du CP au CM2).

Des sens de circulation dans les locaux ont été définis, des horaires d'entrée et de sortie différents ont été mis en place pour éviter que les enfants ne se croisent.

Au total, ce sont environ quatre-vingts enfants sur Amfreville, et vingt sur Bréville les Monts, qui ont repris le chemin de l'école. Les enfants ont classe deux jours par semaine.

Les services de garderie et de surveillance de la pause méridienne ont été maintenus, permettant l'accueil des enfants sur toute la journée.

La collectivité tient à remercier ses agents pour leur implication, ainsi que la directrice et l'équipe enseignante présente pour la mise en place des bonnes conditions dans lesquelles sont accueillis les enfants de l'école.

■ Hélène BANDZWOLEK



## Les dernières nouvelles

Comme tous les bâtiments accueillant du public, notre bibliothèque a dû fermer ses portes pendant ces deux mois et demi de confinement.

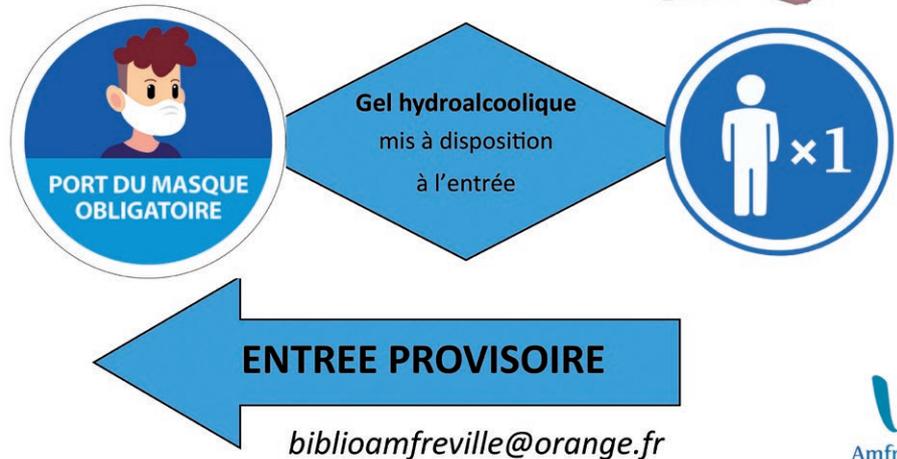
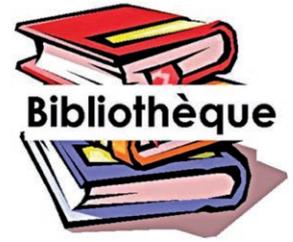
Pascale COLIN, bibliothécaire, a mis en place un service numérique afin que chaque adhérent puisse bénéficier de films, de livres en téléchargement, une lettre est envoyée chaque semaine à chacun leur conseiller des lectures et des films à découvrir.

Des ateliers d'écriture virtuels ont également été mis en place.

Les contes de « Chuuut ! Écoute Martine » ont continué par l'intermédiaire d'un lien relayé sur la page Facebook de la commune.

Dès le lundi 11 Mai, les livres empruntés ont pu être déposés dans des boîtes situées à l'extérieur de la bibliothèque. Ces ouvrages ont été mis en quarantaine (10 jours) pour les rendre disponibles dès la réouverture au public de la bibliothèque. Suite à une réunion municipale organisée le mardi 26 Mai, il a été décidé d'une réouverture possible de la bibliothèque dès le mardi 2 Juin tout en gardant les gestes barrière, en modifiant l'accès, les horaires (à partir de 16h30), en créant un fléchage au sol.

## Réouverture de la Bibliothèque à partir du 2 juin



Les ateliers d'écriture reprennent dans la salle BRASSENS.

L'achat de nouveaux jeux de société ainsi que d'une liseuse est en projet. Du nouveau mobilier plus fonctionnel va bientôt embellir notre bibliothèque, 2 velux seront très prochainement installés.

Un catalogue en ligne vient d'être créé, accessible depuis le site de la bibliothèque : [www.bibliotheque-amfreville.fr](http://www.bibliotheque-amfreville.fr). Vous

aurez besoin de votre numéro d'adhérent à demander à la bibliothèque.

Pour venir à la bibliothèque, téléphoner à Pascale au 02 31 78 20 82 entre 16h30 et 19h00 les lundis, mardis, mercredis, vendredis. Venez nombreux profiter de tout ce que la bibliothèque met à votre disposition.

De nouveaux bénévoles sont les bienvenus.

■ Sylvie FAYOL

# manifestations/associations

**CONCERT EGLISE D'AMFREVILLE**  
**SAMEDI 18 JUILLET 2020 à 20H30**

**STEPHANE RULLIERE**  
Sauvons les artistes

MUSICIEN ET PEINTRE

BACH  
BIZET  
VIVALDI  
HAYDN  
BRAMMES

SCARLETT  
STANLEY  
SAINT SAENS  
MONTI

MAÏA RULLIERE  
violoncelle soliste du concert Viennois

STEPHANE RULLIERE & MARIE-CECILE VERSCHOORE-RULLIERE  
2 violons

Participation aux frais

**AU PROFIT DE LA RESTAURATION DE L'EGLISE**  
Places Limitées (exigences covid 19) RESERVATIONS souhaitées par SMS au 06 60 46 20 72  
Masques obligatoires

## Concert de Musique Classique

dans l'église d'Amfreville organisé par l'Association Saint Martin le 18 Juillet 2020 à 20h30

### Ouverture de l'église :

Tous les jeudis, de 17h30 à 19h00 rassemblement des paroissiens pour la prière de l'Adoration.



## Hommage à Daniel DELAUNAY

Daniel DELAUNAY, Président de "La Boule amfrevillaise" est décédé le 13 avril dernier à l'âge de 86 ans.

Issu d'une très ancienne famille du village, ayant connu

le débarquement du 6 juin 1944, Monsieur Delaunay était très investi pour sa commune.

Organisateur, en son temps, de la Fête Patronale "La St Mathieu", membre de la société de Chasse, joueur et dirigeant à l'Etoile Sportive d'Amfreville (ESA), il fonde en 1996 l'association "La Boule amfrevillaise" dont il en était, toujours, le président.

La municipalité tient à le remercier pour son investissement, sa générosité, son sens des relations humaines et sa convivialité.

Merci à son épouse et ses enfants qui, nul doute, saurons faire perpétuer son image.

■ Xavier MADELAINE

# intercommunalité

## CENTRE DE LOISIRS POUR LES 3-12 ANS

Le centre de loisirs intercommunal à Amfreville accueille les 3-12 ans cet été en juillet et août. Les enfants viennent à la journée ou la demi-journée, le repas du midi est toujours compris.

Le nombre d'enfants accueillis variera en fonction des contraintes imposées cet été par l'épidémie de covid19. Pour les inscriptions, se renseigner au centre de loisirs : 06 49 40 48 98



## CARTE SPORT ET CULTURE

Pour les jeunes de 3 à 17 ans, la carte Sport et Culture est une participation financière de la Communauté de communes pour l'inscription dans une association sportive

et culturelle, à condition que cette dernière ait signé une convention avec la Communauté de communes.

Le coût de l'activité peut être pris en charge jusqu'à 190 € par enfant, en fonction du quotient familial.

Les cartes sont délivrées à partir de septembre au **Forum des Associations à Amfreville, samedi 5 septembre, de 9h à 12h30.**

A compter du 1<sup>er</sup> septembre, la demande peut aussi être faite par mail : [accueil@normandiecabourgpaysdauge.fr](mailto:accueil@normandiecabourgpaysdauge.fr)

## TRANSPORTS SCOLAIRES

Les inscriptions 2020-2021 pour les cars scolaires sont à faire dès maintenant et **avant le 1<sup>er</sup> août.**

Pour connaître les tarifs et pour s'inscrire en ligne, se rendre sur : <https://transport-scolaire.normandie.fr>

Si vous rencontrez des problèmes pour l'inscription en ligne, les agents de la Communauté de communes peuvent vous aider :

Service scolaire au siège de la Communauté de communes, rue des entreprises, ZA de la Vignerie à Dives-sur-Mer, tél. 02 31 28 26 85. Du lundi au vendredi 9h-12h/14h-17h.

## COVID 19 : AIDE AUX PETITES ENTREPRISES

Pour soutenir les très petites entreprises (artisans, commerçants, auto-entrepreneurs) qui ont rencontré des difficultés pendant la crise du coronavirus et qui n'ont pas pu avoir accès aux aides du Fonds



National de Solidarité, la Région et la Communauté de communes

ont créé le dispositif Impulsion Relance. Une aide de 1 000 ou 1 500 € peut être accordée, financée à hauteur de 60 % par la Communauté de communes.

Information détaillée sur : <http://swll.to/34XU1rl> au 02 35 52 22 00 ou sur [www.deveco-ncpa.fr](http://www.deveco-ncpa.fr)



© Roger LAMBERT

## Horaires d'ouverture de la mairie au public :

- Lundi : de 13h30 à 15h30
- Mardi : fermeture au public
- Mercredi : de 9h00 à 12h00
- Jeudi : de 9h00 à 12h00
- Vendredi : de 16h00 à 18h00

[mairie@amfreville.fr](mailto:mairie@amfreville.fr)  
Tél. 02 31 78 70 34



AGENCE POSTALE COMMUNALE

## AGENCE POSTALE COMMUNALE (APC)

L'Agence Postale Communale est ouverte :

- Du lundi au vendredi de 15h45 à 18h00
- Le samedi matin de 9h30 à 12h00
- Tél. 02 31 78 73 23



## QUE FAIRE DE SES DÉCHETS VERTS ?

Plusieurs solutions sont possibles. Privilégiez l'autonomie, traitez-les vous-même tout en enrichissant votre sol !

JE BROIE, JE COMPOSTE	Pour les grosses quantités, je forme un tas ; pour les petites quantités et les déchets de la cuisine, je mets dans mon composteur.
JE PAILLE	A l'aide de ma tondeuse ou d'un broyeur, j'obtiens un broyat pour pailler le pied des haies et le jardin.
JE FAIS DU MULCHING	Il s'agit d'une technique de tonte, très fine, sans ramassage d'herbe : celle-ci se dépose sur le sol et le nourrit.
JE DÉPOSE EN DÉCHETTERIE	Les déchets verts apportés dans les déchetteries de notre territoire sont emportés vers un site de traitement qui en transforme une partie avec les boues de station d'épuration pour en faire du compost. Ce compost est mis gratuitement à disposition des habitants sur le site de Périers-en-Auge.
JE BRÛLE	<b>La réglementation INTERDIT cette pratique.</b>